

**WMO OMM**

World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale  
Organización Meteorológica Mundial  
Всемирная метеорологическая организация  
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية  
世界气象组织

**Secrétariat**

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300  
CH 1211 Genève 2 – Suisse  
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11  
Fax: +41 (0) 22 730 81 81  
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 01543/2024-121

Notre réf.: 01543/2024/I/Technical Experts

16 février 2024

Objet: D'ici au **4 mars 2024**, inscription de nouveaux experts dans la base de données d'experts, actualisation des données des experts déjà inscrits et nomination d'experts dans le réseau d'experts aux fins de la sélection des experts techniques qui siégeront dans les organes subsidiaires des commissions techniques à établir pour la prochaine session

- Suite à donner:
- 1) Inscrire de nouveaux experts dans la base de données d'experts
  - 2) Nommer ces experts via le réseau d'experts
  - 3) Retirer du réseau d'experts les experts qui ne sont plus disponibles pour participer aux travaux des commissions.
  - 4) Veiller à la mise à jour des données biographiques et périodes de disponibilité de tous les experts inscrits dans la base de données d'experts.

Madame, Monsieur,

Par la présente, je fais référence aux lettres d'invitation à la troisième session de la Commission des services et applications météorologiques, climatologiques, hydrologiques, maritimes et environnementaux (SERCOM) et à la Conférence sur l'égalité entre les femmes et les hommes (Bali, Indonésie, 4-9 mars 2024) (réf.: [21384/2023/GS/LCC/CNF/SERCOM-3](#), du 12 octobre 2023) ainsi qu'à la troisième session de la Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d'information (INFCOM) (Genève, Suisse, 15-19 avril 2024) (réf.: [25591/2023/GS/LCC/CNF](#), du 11 décembre 2023).

Au cours de ces sessions, les deux commissions établiront des organes subsidiaires qui œuvreront pendant l'intersession suivante. Lors de sa session, chaque commission peut choisir les présidents et, le cas échéant, les vice-présidents de ces organes subsidiaires, ou autoriser son président à le faire. Il est prévu que les participants de chaque session procèdent à la sélection des présidents et vice-présidents. Conformément au [Règlement intérieur des commissions techniques](#) (OMM-N° 1240), le président de chaque commission, avec l'aide de son groupe de gestion et du Secrétariat, sélectionnera parmi les experts techniques du [réseau d'experts](#) ceux qui sont appelés à siéger dans ces organes.

À cet égard, je vous prie de bien vouloir inscrire de nouveaux experts dans la [base de données d'experts](#), notamment des experts en hydrologie en consultation avec les conseillers en hydrologie, ainsi que d'autres experts qualifiés du secteur privé et du milieu universitaire, et de les nommer pour participer aux travaux des commissions techniques via le réseau d'experts de la plate-forme communautaire de l'OMM. Je vous invite également à retirer du réseau d'experts (et de la base de données d'experts au cas où ils ne pourraient plus du tout contribuer aux travaux des commissions à l'avenir) les experts qui ne sont plus disponibles pour participer aux travaux des commissions.

Toutes ces modifications devraient être effectuées par les validateurs de votre organisme. Vous pouvez désigner vous-même ces validateurs via la base de données, ou en nous envoyant une lettre précisant leur nom et leur adresse électronique. De plus amples informations concernant la plate-forme communautaire et la nomination d'experts à partir de la base de données d'experts figurent sur la page Web de la [plate-forme communautaire de l'OMM](#).

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie

Je tiens à souligner l'importance d'actualiser dans la base de données d'experts les données biographiques de ces spécialistes, y compris leurs compétences et leurs périodes de disponibilité, afin de faciliter le processus de sélection des experts qui participeront aux activités des commissions au cours de la prochaine intersession. À cet égard, je vous encourage à veiller à ce que les données biographiques et périodes de disponibilité des experts déjà inscrits soient à jour.

En ce qui concerne les activités des commissions, y compris la participation aux réunions physiques et en ligne, il convient de noter que la fonction de président d'un organe subsidiaire requiert 30 jours de disponibilité par an, et que la fonction de membre des groupes concernés nécessite 20 jours de disponibilité par an. Si vous considérez que vos experts ont les compétences requises pour siéger dans les organes subsidiaires des commissions ou en assurer la présidence, vous voudrez bien vous assurer de faire apparaître les engagements correspondants dans le réseau d'experts.

Afin de faciliter la sélection des présidents et vice-présidents des organes subsidiaires qui seront établis pendant les sessions des commissions, il serait souhaitable que les experts prêts à assumer ces fonctions exigeantes fassent part de leur intérêt au Secrétariat.

Compte tenu de la [résolution 40 \(Cg-19\)](#) – Mesures visant à favoriser une gouvernance inclusive, transparente et écologiquement viable, il ressort des tableaux 1 et 2 du document [Cg-19/INF. 4.5\(2a\)](#) et de la ventilation par sexe, par Région et par compétences des experts inscrits dans le réseau d'experts (voir [ici](#)) un besoin évident de spécialistes femmes et d'experts de pays en développement pour que la composition des organes subsidiaires soit plus équilibrée et plus inclusive. Je vous saurais gré de bien vouloir accorder une attention particulière à ces aspects lors de la nomination des experts, en sus des considérations liées aux domaines de compétences spécialisées et au niveau d'expérience. Je voudrais souligner la recommandation du Groupe de gestion de l'INFCOM aux représentants permanents, à savoir de viser un ratio d'experts féminins à désigner qui soit le double du ratio des femmes de leur propre organisation, ce qui encouragera la recherche de candidates de la jeune génération (la part de spécialistes femmes étant en général plus élevée dans la jeune génération) et d'autres organismes.

Je saisis cette occasion pour vous remercier du soutien que vous apportez aux activités des commissions techniques de l'OMM et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Celeste Saulo  
Secrétaire générale